HAL
archives-ouvertes.fr

Didactique du lexique et problématique de l'unité lexicale : état d'une confusion

Gérard Petit

▶ To cite this version:

Gérard Petit. Didactique du lexique et problématique de l'unité lexicale : état d'une confusion. 2000. <halshs-00464110>

HAL Id: halshs-00464110
https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00464110

Submitted on 16 Mar 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Gérard PETIT
Université Paris X

Didactique du lexique et problématique de l'unité lexicale : état d'une confusion

Introduction

La didactique du lexique[1] privilégie en général l'acquisition, c'est-à-dire l'accroissement du stock d'unités maîtrisées et employées par l'apprenant. Cette approche quantitative de la construction de la compétence repose sur un ensemble de prérequis dont l'utilité n'est plus à démontrer[2] mais dont la pérennisation dans la suite des cursus s'avère particulièrement néfaste dès que l'apprenant est confronté à une exigence de technicité, notamment pour la préparation des concours de recrutement (Capes, Agrégation). Au coeur du problème, un déficit théorique important : l'absence d'une conceptualisation de l'unité lexicale.

Nous pointerons ici brièvement deux difficultés majeures auxquelles conduit une telle conception : (i) la confusion entre l'unité lexicale (désormais UL) et d'une part le signe linguistique, de l'autre le mot ; (ii) la conception de la morphologie lexicale comme concaténation de morphèmes. Ces deux critiques ne sont pas nouvelles et n'ont pas perdu de leur pertinence car elles n'ont jamais été entendues en didactique, et peu au sein de la communauté des linguistes. Nous en rappellerons les tenants (première partie de l'étude) afin de proposer une procédure d'analyse du sens lexical qui s'appuiera sur la reformulation linguistique (seconde partie) et l'extraction (troisième partie).

L'unité lexicale, le signe et le mot

Les interrogations sur le statut d'unité lexicale ne constituent pas un enjeu pour les ouvrages consacrés à la didactique du lexique ni ceux qui visent une initiation à la lexicologie (laquelle exprime les prérequis qui informent la didactique du lexique). Ils s'en remettent à des conceptualisations héritées de modèles installés et dominants : Saussure en général (de manière très marquée pour Collinot et Mazière [1999], nettement moins pour Mortureux [1997] et Lehman & Martin-Berthet [1998]) et dans une moindre mesure Guillaume pour Picoche (1993) et Leeman (1994). L'assimilation fréquente de l'unité lexicale avec le signe linguistique présente un inconvénient : l'inscription de l'UL dans un système différentiel la vide de sa substance.

Dans la perspective saussurienne chaque unité n'existe que relativement aux autres et se caractérise par un faisceau de propriétés exclusivement différentielles. L'exemple du paradigme de *chaise, tabouret, fauteuil* etc. est bien connu et fréquemment utilisé pour sa commodité pédagogique. Ce type de procédure ne s'applique toutefois qu'à un ensemble restreint de champs, constitués non pas tant sur le modèle lexical que terminologique[3] (ce n'est pas un hasard si les paradigmes les plus fréquemment sollicités sont ceux des sièges, des moyens de transports terrestres et des bateaux ; derrière l'habitude se cache le recours à des structurations techniques). Encore doit-on préciser qu'un certain nombre d'aménagements doivent être apportés pour qu'ils fonctionnent[4]. Toutes les UL ne

[1] Les publications visant le primaire et le collège (en nombre très restreint comparé à celles qui sont consacrées aux mathématiques, à l'histoire, à la géographie, à la grammaire ou à l'orthographe) conceptualisent leur objet comme vocabulaire, celles pour l'enseignement supérieur déplacent leur objet vers la lexicologie. Une seule exception, les ouvrages de J.Picoche

[2] L'article de J.Pruvost (1999) est à cet égard très significatif

[3] En terminologie les champs sont en principe constitués sur le modèle différentiel

[4] Rastier (1987) dresse la liste des chaises qui doivent être exclues pour que la série des sièges soit acceptable. Pareillement, pour les moyens de transports ferroviaires, l'existence du RER vient brouiller la distinction entre *train* et *métro*.

sont pas justiciables d'une approche sémique *stricto sensu* (cf. *fleur* et *tulipe* dans Kleiber et Tamba 1990). Ainsi la signification d'*oiseau* présente un ensemble de traits différentiels trop restreint pour assurer sa définition (Kleiber 1990 : 33 sq). Pareillement les couples *tube* et *tuyau* ou *immeuble* et *maison* restent réfractaires à une approche systémique (dans une perspective lexicale, pas en terminologie[5]).

Autre inconvénient grave de l'approche différentielle : sa négativité. Aucune unité n'existe en elle-même, chacune ne se dégageant qu'au sein d'une paire minimale (de fait la description sera fonction du comparé et variera avec lui pour un même comparant). Dans ce cas quid des unités que cette approche ne peut valablement traiter ? L'avantage d'un modèle de représentation comme celui des prototypes, négligé par les manuels sans qu'une raison scientifique puisse le justifier, est précisément qu'il se fonde sur une conception référentielle, positive de l'UL, qui n'a plus besoin d'être comparée. Il peut traiter le même matériau que l'approche sémique, mais aussi une grande partie de celui qu'elle laisse pour compte (*maison*, *immeuble*, *tube*, *tuyau*, *oiseau*...)[6]. La prégnance du modèle structuraliste dans l'enseignement (alors qu'il a pour ainsi dire été délaissé dans la recherche) constitue un frein au développement de certaines méthodologies. Sans perdre de vue qu'il contribue à pérenniser des analyses qui, comme celle des sièges, sans être totalement fausses n'en relèvent pas moins de l'artifice méthodologique.

Projeter une perspective référentielle sur le signe[7] implique que l'on envisage l'unité lexicale prioritairement dans sa relation au monde. Cette perspective présente l'avantage de permettre de dégager une définition exploitable car fonctionnelle de l'UL. À la suite de Kleiber (1984) on peut considérer comme UL toute séquence qui à quelque degré que ce soit : entretient une relation stable et récurrente avec un élément du réel, nécessite un apprentissage et une mémorisation, c'est-à-dire ne présente pas une signification intégralement accessible par une décomposition du signifiant. Une telle définition n'est pas éloignée de celle que donne Saussure du signe, lequel se caractérise par son arbitraire et sa stabilité référentielle (même si celle-ci n'est pas conceptualisée comme telle). Elle s'en sépare par son orientation, référencialiste, et parce qu'elle capte le matériau phraséologique dont l'interprétation n'est pas (même partiellement) compositionnelle : *prendre ses jambes à son cou*, *ne pas faire de cadeau à qqn*, *essuyer les plâtres*... Autant d'expressions qui fonctionnent à l'identique du "mot" dont la tradition a fait l'emblème de l'UL.

Ici réside la seconde confusion, entre l'UL et le mot, au point que *mot* tend à devenir synonyme de *signe* et d'*unité lexicale*. Si l'isomorphisme entre les trois notions est incontestable pour *chien*, *chat* ou *maison*, en revanche il pas envisageable pour les séquences polylexicales citées plus haut. La définition que nous avons proposée de l'UL implique que soient envisagées comme unités lexicales à part entière les séquences que l'on considère habituellement comme relevant de la locution ou de l'expression figée. En effet la résistance à l'analyse de *prendre ses jambes à son cou* est analogue à celle de *chat*, tout comme ses conditions d'acquisition. Seule différence notable : son signifiant n'est pas constitué d'une suite ininterrompue de caractères, mais de plusieurs mots qui ne sont plus analysables individuellement comme UL. Il en va de même pour *ne pas faire de cadeau à quelqu'un* ou *prendre des vessies pour des lanternes*, du fait que leur interprétation n'est que partiellement compositionnelle. L'archétype du mot habite la conscience du didacticien comme celle du linguiste. Si le mot fournit un format commode pour le repérage des UL il ne saurait en rien en constituer la loi. Raisonner en termes de mots revient à dissocier des réalités linguistiques qui sont fonctionnellement et sémiotiquement identiques et qui participent pareillement à l'identification du réel. À cet égard la didactique du lexique devrait réfléchir à l'élaboration de méthodes d'acquisition globale des UL, et

[5] Ces mots sont définis, de manière différentielle, dans le *Dictionnaire des industries* publié par le CILF

[6] Toutefois sa limitation devant les unités situées dans les hautes strates du lexique (*chose*...) reste la même que celle de l'approche différentielle

[7] Kleiber (1997) a démontré que toute perspective sémantique est par essence référentielle. L'analyse en traits sémiques ne fait qu'exprimer, tout en les réfutant, des conditions d'applicabilité référentielle, même si elle les pense différentielles

ne pas cantonner les séquences polylexicales dans une sorte de lieu intermédiaire et indéfini, entre le lexique et la syntaxe.

Une conception référentielle du lexique n'implique pas pour autant que la langue ne soit plus envisageable comme système. Les relations de synonymie, antonymie, hyperonymie, hyponymie et méronymie[8] qu'une UL peut entretenir avec d'autres attestent de l'existence de connexions sémantiques entre les unités de la langue. Il convient toutefois d'en circonscrire les contours. Nous illustrerons ce point avec le paradigme des synonymes familiers de *tête* (dans son sens "crâne") : *citron, citrouille, carafe, carafon, cafetière, cassis, caillou, cloche, cigare, coloquinte, caboche, tirelire.*

Reformulation linguistique et vocabulaire familier

Le vocabulaire familier heurte une bienséance didactique, mais non-linguistique, qui a institué le registre standard (et parfois le soutenu) comme seul représentatif du lexique. S'il est facilement concevable que l'enseignement s'adressant à des apprenants en phase d'acquisition - mais quand cesse-t-on d'être en phase d'acquisition ? - privilégie et modélise les structures standards de la langue, on ne doit pas en conclure qu'elles seules condensent l'identité de celle-ci. Face à un public d'apprenants avancés, il est tout à fait possible, et même souhaitable, de ne pas laisser perdurer une telle représentation.

Les études de cooccurrences visant à dégager les traits de signification d'une UL s'appuient traditionnellement sur les propriétés syntagmatiques de celle-ci plutôt que sur sa dimension paradigmatique. Quand elles le font c'est pour opposer des co-hyponymes[9] et non pas des synonymes, car, et c'est une idée reçue, les synonymes ne s'opposent pas, sauf pour démontrer que la synonymie n'est que partielle. L'étude du lexique familier est féconde. Les unités qui le composent sont pour une grande partie, des reformulants en langue de lexèmes standards. Leur valeur est donc codée (p.ex. *caillou* dans le sens "tête") même si a posteriori une motivation peut être dégagée[10]. Les paradigmes de reformulants familiers d'une même UL sélectionnent au sein de celle-ci des informations qu'une approche différentielle classique (qui n'opposerait que des unités standards) ne retiendrait pas.

Celui de *tête* s'appuie sur la matrice d'informations suivante[11] : forme arrondie, rigidité, masse, dimension, extrémité, partie, contenant. L'instruction d'extrémité, définitoire de la notion de *tête* dans une approche sémique classique (la tête est toujours l'extrémité de quelque chose, que ce soit du corps ou d'une réalité non-animée), n'est partagée que par *ciboulot* et *cigare*. Encore doit-on reconnaître qu'en synchronie actuelle elle n'est guère décelable dans l'emploi figuré de ces deux mots. En revanche celle de forme arrondie (qui ne permet aucune opposition distinctive) se retrouve dans l'ensemble des reformulants (sauf *cigare*), ainsi que celle de rigidité. L'instruction relative à la fonction de contenant apparaît dans les N renvoyant à des artefacts : *cafetière, carafe, carafon* et *tirelire*. Inversement, ceux d'espèces naturelles instancient l'instruction de masse (référent intrinsèquement plein) : *citrouille, coloquinte, cassis, citron, caillou, caboche, coloquinte, ciboulot* et *cigare*. Tous envisagent le référent dans des proportions réduites par rapport à son format supposé, sauf *citrouille* et *coloquinte*.

Le microsystème de *tête*, totalement lexicalisé et défini dans les dictionnaires de langue, présente plusieurs particularités : il s'appuie sur un faisceau de traits non distinctifs entre les divers reformulants (il permet au plus des oppositions entre groupes de reformulants). Ces traits s'organisent en une matrice cohérente bien qu'elle ne permette pas d'opposer *tête* à un autre lexème standard.

[8] *Doigt* est un méronyme de *main*, en tant qu'il en désigne une partie.

[9] *Chaise* et *fauteuil* sont co-hyponymes par rapport à *siège, voiture* et *camion* par rapport à *véhicule*, etc.

[10] Elle ne permettrait en aucun cas un calcul prédictif extensionnel

[11] Pour une analyse de détail nous renvoyons à (Petit 1998 a, et surtout b)

Enfin, et surtout, ils sélectionnent dans le signifié du N source (d'une part *tête* et de l'autre les emplois standard : *cassis* "fruit", *cafetière* "récipient..", etc.) des traits référentiels qui font sens de sorte à pouvoir être autonomisés dans l'emploi familier.

Les noms familiers opèrent une traduction et sont les révélateurs de propriétés sémantiques qui échappent à une rationalité linguistique du type de celle que postule l'approche sémique. Du fait du caractère strictement linguistique de la reformulation qu'ils réalisent, ils mettent à jour un différentiel d'un autre type : cognitif. En effet ils expriment ce qui, dans la signification d'un item standard est saillant. S'il y a différentiel, c'est entre informations de premier plan - réalisées par la reformulation linguistique - et informations de second plan - évacuées : la relation de la tête au corps, au cerveau, aux organes des sens, à la chevelure... Contrairement à ce que postule une approche sémique classique les informations ne sont pas préindexées (par + ou - de manière définitive), excepté celle relative à la rigidité, qui est partagée par l'ensemble du paradigme. Elles existent dans la signification de *tête* à l'état neutre et le reformulant vient les marquer positivement ou négativement, l'indice négatif n'étant pas le symbole d'une non-possession - comme dans le cas des chaises et tabourets, mais d'une possession inverse (*cafetière* est marqué [-] pour le respect des dimensions car elle conceptualise la tête dans un format inférieur, *citrouille* est marqué [+] car il l'envisage de manière expansée).

Quels enseignements tirer de cette reformulation lexicalisée ? Que la signification d'une unité lexicale ne saurait se ramener à un pur jeu de traits distinctifs et qu'elle contient au moins un ensemble d'instructions non différentielles[12]. Ces instructions sont neutres tant qu'elles ne sont pas reformulées (la tête présente certaines dimensions, un certain degré de rigidité, on peut l'envisager comme un contenant ou une masse, etc.). Elles ne puisent pas dans une ontologie différentielle mais plutôt dans une appréhension floue de la réalité. Du fait de sa lexicalisation, il n'est pas possible de ranger cette partie de la signification dans la connotation. Elle est socialisée même si ses déterminations sont avant tout cognitives. De fait la reformulation intralinguale révèle que le sens lexical se construit sur le mode prototypique (les différents synonymes familiers de *tête* manifestent l'existence d'un prototype de la tête, avec ses dimensions, sa rigidité, sa forme...), mais que ce prototype varie partiellement, et en fonction des reformulants.

Autre enseignement : la signification lexicale est l'enjeu d'un investissement subjectif, seules les informations jugées saillantes donnant lieu à reformulation. La signification lexicale s'appuie sur deux ressorts : l'un dénotatif (l'UL signifie) et l'autre expressif (elle fait sens). C'est ce dernier que la reformulation linguistique vient distinguer et mettre en exergue. C'est aussi lui, malgré son caractère strictement linguistique, que l'approche par traits sémiques occulte. L'unicité du signifié est en effet son postulat de base. Admettre la fragmentation en premier et second plan implique que l'on renonce au principe différentiel comme modèle organisateur et de la signification, et de la référence. Le coût est grand. Mais celui de l'éviction auquel aboutit l'hypothèse différentialiste ne l'est-il pas davantage ? Celle-ci attribue notamment à la langue des propriétés qui sont en réalité induites par le modèle de représentation : <u>la différentialité est un fait de modélisation avant d'être une propriété linguistique</u>. L'ordre de la langue n'est alors que le reflet de celui prévu par la théorie de référence.

Sur le plan pédagogique ce type de reformulation permet de mettre à jour la configuration du signifié lexical. Elle se distingue des approches syntagmatiques (études des distributions, des contextes lexico-syntaxiques) en ce qu'elle ne se fonde pas sur une batterie abstraite de traits du type [±animé] [±concret] [±comptable], dont la définition est par ailleurs fortement contestée. Autre différence, elle manifeste la structure intrinsèquement hybride de cette signification. Certes, son utilisation n'est pas préconisable à tout niveau d'apprentissage. Elle ne permet pas, ou indirectement, d'accroître le stock lexical de manière significative dans la mesure où elle ne met en jeu que les analogues d'une donnée

[12] Nous n'avons envisagé que la relation des noms à *tête*. Celle entre les emplois familiers et leur source standard (*caillou* dans son sens "fragment de roche", *citron* "fruit") ne viendrait pas contredire l'analyse mais la confirmer

pivot. Du fait de son orientation (un détour par le registre familier) elle n'est pas conseillable à un public non avancé dans son acquisition du vocabulaire en langue maternelle. En revanche elle l'est pour des étudiants, notamment en contexte de français langue étrangère. Malgré les apparences (le familier n'est pas supposé fécond), si *a priori* elle ne guide pas l'apprenant vers une compétence syntagmatique étendue, elle le conduit vers une meilleure appréhension de la signification lexicale.

Préfixation et renégociation des plans de signification

La procédure d'extraction et de mise en perspective de matériau saillant n'est pas spécifique à la reformulation en registre familier. Elle se rencontre également, dans le registre standard, avec la construction par préfixation et suffixation. D.Amiot (1997) étudiant l'antériorité temporelle dans la préfixation remarque (p. 137) que les préfixes sélectionnent des bases présentant certaines dispositions sémantiques. En d'autres termes ils leur imposent des contraintes. Ainsi *pré-* ne se construit qu'avec des unités renvoyant à des réalités temporellement bornées, c'est-à-dire délimitées par un début, un déroulement et un achèvement. Les préfixés peuvent être des verbes - *préenregistrer* ou *précuire*, dont les constituants *enregistrer* et *cuire* sont perfectifs - ou des noms : *préindustrie, préromantisme*, *précartilage*[13], *présocratique*[14]... La dérivation est aisément admissible pour *romantisme* (mouvement localisé dans l'histoire), mais semble plus surprenante avec *industrie*, *cartilage* et *Socrate*. " Des noms comme [...] *industrie*, [*Socrate*, *cartilage*] ne sont pas à proprement parler des noms d'événements, mais ils peuvent tous [...] référer à des réalités temporellement bornées : [...] l'apparition [...] de l'industrie en Europe, [l'enseignement de Socrate en Grèce, la formation du cartillage pendant la croissance d'un être vivant] " (ibid. p. 137). Et l'auteur de considérer que, pour que des noms comme *industrie*, *Socrate* et *cartilage* puissent être interprétés comme " référant à une réalité bornée temporellement, il faut que soient prises en compte par le préfixe certaines propriétés (spatiotemporelles) considérées généralement comme des propriétés encyclopédiques. Ce type de propriété joue donc, dans le cas présent, un rôle essentiel dans le fait qu'un nom puisse être préfixé par *pré-* et dans le fait que le nom construit sur un tel nom puisse être interprété avec un sens d'antériotité temporelle. La pertinence linguistique de ces propriétés conduit alors à considérer qu'elles font partie du sens des noms de base, au même titre que d'autres propriétés considérées *a priori* comme plus "linguistiques" [15]" (ibid. p. 137).

Le préfixe joue un rôle d'extraction et de mise en perspective de propriétés sémantiques. Contrairement au nom familier, il ne reformule pas une donnée en autonomisant des instructions jugées saillantes. Il conserve la structure sémantique de la base, mais renégocie les plans de signification. Ainsi des instructions comme celles de temporalité, qui occupent généralement l'arrière plan de la signification, se voient promues à un rang déterminant et confèrent une valeur perfective au nom. L'absence de ces mêmes instructions dans un nom empêche sa préfixation (cf. **présensibilité*). Ceci implique qu'elles n'appartiennent pas au préfixe, mais bien au nom de base, et que celui-là a une fonction de catalyseur.

La préfixation est donc une opération de sélection sémantique. Comme l'indique *préindustrie* ou *précartillage*, elle peut parfois heurter l'intuition (sans pour autant être contre-intuitive) et révéler la présence d'informations dans la signification des noms de base qu'une approche purement différentielle n'aurait pas mise à jour, et ce pour au moins deux raisons. La première tient au fait que les propriétés spatio-temporelles des noms précités ne permettent pas de constituer des paires minimales. Ensuite parce que l'enseignement de la morphologie vit actuellement massivement sur le modèle concaténatoire, selon lequel les préfixes et suffixes sont ajoutés à des bases et disposent d'une signification qui bien entendu s'ajoute elle aussi à celle de la base. Le développement, il y a un peu moins d'une quinzaine d'années (Corbin 1987), de propositions remettant en cause un tel mode

[13] *Préindustrie* : "activité économique antérieure à l'apparition de l'industrie" ; *précartilage* : "cartilage embryonnaire"

[14] D.Amiot démontre que l'adjectif *présocratique* est dérivé directement de *Socrate*

[15] Nous soulignons

d'analyse (qui fait dériver systématiquement les déverbaux de la forme infinitive, qui considère les convertis comme des unités tronquées, multiplie les analyses en parasynthétiques) sont restées à peu près sans écho, et on ne peut que le regretter.

Les quelques exemples de préfixation par *pré-* démontrent, si besoin était, que la dérivation et plus généralement la morphologie ne sont pas un jeu de Lego. L'affixe exerce une action sémantique sur sa base, en rien il ne s'y "ajoute". La signification du dérivé tient compte de l'instruction sémantique inhérente à l'affixe (ici "antériorité temporelle") mais aussi de la réorganisation de la signification de la base, telle qu'elle est informée par l'instruction sémantique de l'affixe. On n'insistera jamais assez sur la propension d'une approche concaténatoire à générer des conclusions a-linguistiques, c'est-à-dire non conformes aux règles de la langue. Nous prendrons un exemple récent, extrait de *Le français à l'école* (p. 291) : " Un lexème complexe peut se former [...] par concaténation de morphèmes ayant une plus ou moins grande autonomie sémantique (*tour, tournis, tourniquet, entourer, détour, détourner, alentours*...) [...] ". Le paradigme de *tour*, tel qu'il est proposé à l'analyse (principe de la concaténation) conduit à admettre que *tour* est l'unité de base et que les autres segments sont des affixes qui lui sont concaténés. De fait on considérera comme suffixes : *-nis, -niquet*, à moins que l'on admette que *-quet* est concaténé à *-ni*, et comme préfixe : *alen-*. Les verbes *détourner* et *entourer* seront quant à eux analysés comme parasynthétiques (avec une confusion entre l'affixe et la désinence) : *en-tour-er, dé-tour-ner*.

Un dernier exemple. L'épreuve de Français moderne du CAPES de Lettres modernes (millésime 2000) comportait l'étude du terme *rouerie*. Ce nom est dérivé de l'adjectif *roué* par suffixation (*-erie*). Les candidats, formés par un enseignement massivement fondé sur la concaténation ont interprété la construction du mot en adoptant un modèle de segmentation congruent à ce principe. Ils ont proposé dans leur immense majorité les schémas *rouer + ie* et *roue + rie*, plus rarement *roue + erie*. Ces analyses, erronées, sont révélatrices non pas du manque de préparation ou de compétence de ces candidats, mais d'un gauchissement de l'enseignement de la morphologie en France. Des outils existent pourtant. L'école lilloise (Corbin, Temple, Amiot, Aliquot, Kerleroux) qui permettent de sortir de l'ornière. Un manuel est en cours de production. Nous ne pouvons que souhaiter qu'il soit lu, étudié, certes par les apprenants mais aussi par leurs enseignants.

Conclusion

Une tradition, issue à la fois de modèles lexicographiques, idéologiques et de la prégnance de certaines théories linguistiques a institué le signe-mot du registre standard comme archétype de l'unité lexicale. Le succès en didactique de cette conception tient à ce qu'elle préserve et promeut une bienséance de la langue tout en proposant une représentation cohérente de celle-ci. Une telle conception n'est toutefois pas adéquate à la réalité observable et la didactique gagnerait à ne pas y recourir comme elle le fait, c'est-à-dire dans la cécité. Une démarche sur le lexique ne peut aboutir que si au préalable elle situe la question de l'unité lexicale et la réflexion sur les conditions auxquelles elle isole son objet, au coeur de sa problématique. Faute de quoi elle se condamne à un immobilisme stérile. Il faut savoir rompre avec la force de l'habitude.

Références bibliographiques

Amiot D. (1997) *L'antériorité temporelle dans la préfixation en français*, Presses universitaires du Septentrion

Collinot A. et Mazière F. dir. (1999) *Le français à l'école*, Hatier

Chiss J.-L., Filliolet J. et Maingueneau D. (1978) *Linguistique française Introduction à la problématique structurale*, T1, Hachette

Corbin D. (1987) *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Presses universitaires du Septentrion

Ehrlich S., Bramaud du Boucheron G. et Florin A. (1978) *Le développement des connaissances lexicales à l'école primaire*, PUF

Galisson R. (1970) *L'apprentissage systématique du vocabulaire*, Hachette-Larousse

Gardes-Tamine J. *La grammaire*, T1 et T2, Colin

Kerleroux F. (1996) *La coupure invisible*, Presses universitaires du Septentrion

Kleiber G. (1984) " Dénomination et relations dénominatives ", *Langages* n°76, Larousse

Kleiber G. (1990) *La sémantique du prototype*, PUF

Kleiber G. (1997) " Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ", *Langages* n°127, Larousse

Kleiber G. et Tamba I. (1990) " L'hyponymie revisitée, inclusion et hiérarchie ", *Langages* n°90, Larousse

Leeman D. (1994) *Grammaire du verbe français*, Nathan

Leeman D. (2000) " Le vertige de l'infini, ou de la difficulté de didactiser le lexique ", *Le français aujourd'hui*, n°131

Lehmann A. (1993) " L'exemple et la définition dans les dictionnaires pour enfants ", *Pour une didactique des activités lexicales à l'école*, *Repères* n°8, INRP

Lehmann A. et Martin-Berthet F. (1998) *Introduction à la lexicologie*, Dunod

Léon R. *Enseigner la grammaire et le vocabulaire à l'école*, Hachette

Mortureux M.-Fr. (1997) *La lexicologie entre langue et discours*, Sedes

Niklas-Salminen A. (1997) *La lexicologie*, Colin

Petit G. (1998 a) " Approche lexicale et sémantique du vocabulaire familier ", *Les cahiers de lexicologie* n°72, INaLF, Didier

Petit G. (1998 b) " Un phénomène d'hybridation sémiotique et sémantique : les noms familiers ", *Le français moderne*, Tome LXVI n°1, CILF

Peytard J. et Genouvrier E. (1970) *Linguistique et enseignement du français*, Larousse

Picoche J. (1992) *Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Nathan

Picoche J. (1993) *Didactique du vocabulaire français*, Nathan

Pruvost J. (1999) “ Lexique et vocabulaires : une dynamique d’apprentissage ”, *Études de linguistique appliquée*, n°116, Didier-Érudition

Rastier F. (1987) *Sémantique interprétative*, PUF

Temple M. (1996) *Pour une sémantique des mots construits*, Presses universitaires du Septentrion